

Anne-Marie Gingras, Chantal Maillé et Evelyne Tardy, *Sexes et militantisme*

Gaétane Corriveau

Volume 3, numéro 1, 1990

L'amère patrie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057596ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057596ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Corriveau, G. (1990). Compte rendu de [Anne-Marie Gingras, Chantal Maillé et Evelyne Tardy, *Sexes et militantisme*]. *Recherches féministes*, 3(1), 145–148.
<https://doi.org/10.7202/057596ar>

domaines, même s'il s'est avéré profitable à maints égards, pose également la question de l'efficacité d'une telle démarche, lorsque vient le temps par exemple de faire respecter ces droits, compte tenu des fondements inégalitaires de nos sociétés.

L'auteure envisage ensuite le mouvement féministe en tant que mouvement social, préoccupé d'obtenir des transformations immédiates et visant une démocratisation de la société civile en dehors de l'État, auquel il doit toutefois continuer d'adresser ses revendications. Paradoxalement, la satisfaction de certaines d'entre elles a entraîné une diversification de la « condition féminine » qui fondait l'existence de ce mouvement. Devant la menace de son éclatement, la question du politique, « comme mode de médiation entre les femmes et comme moyen d'affirmation des femmes sur le plan politique » (p. 144), se poserait désormais de façon urgente.

Plus qu'un mouvement de revendications en faveur de l'égalité des droits qui a permis l'accession des femmes au droit de vote, ou qu'un mouvement social visant une démocratisation de la société civile, le féminisme réclame aussi l'autonomie personnelle et collective des femmes, ce qui pose le rapport entre démocratisation et individuation. Pour l'heure, il s'agit justement de dépasser l'identification à une catégorie sociale ayant des besoins particuliers, pour se poser en sujet individuel et autonome et entreprendre sur ces bases une action commune qui « contribuerait à l'élaboration d'un espace public de débat pluriel [et ainsi], à l'œuvre de démocratisation politique et sociale » (p. 151).

Ce bref rappel des lignes de force de cette deuxième partie ne lui rend sans doute pas justice. Telle qu'elle apparaît dans l'ouvrage, coincée entre deux chronologies sur les droits civils et politiques des femmes au Québec, et une série d'annexes qui reproduisent des textes d'Idola Saint-Jean et de Mme J.A. Lamarche, respectivement présidente et secrétaire de l'Alliance canadienne pour le droit de vote, il faut dire qu'elle occupe une place tout aussi ingrate.

Denyse Baillargeon
Département d'histoire
Université de Montréal

Anne-Marie Gingras, Chantal Maillé et Evelyne Tardy : *Sexes et militantisme*.
Montréal, Les Éditions du CIDIHCA, 1989, 256 p.

Le 25 avril 1940 marque une date importante dans l'histoire des femmes au Québec. En effet, l'entrée en vigueur du droit de vote et d'éligibilité des Québécoises les élevait au rang de citoyenne à part entière. Cinquante ans plus tard, qu'en est-il de la représentation des femmes dans les postes décisionnels des partis politiques et des syndicats québécois ?

Les auteures de *Sexes et militantisme* font état de la persistance d'une « large disparité entre l'égalité politique formelle et l'exercice du pouvoir, et ce, au Québec comme dans l'ensemble du monde » (p. 49). D'où la sous-représentation des femmes dans la hiérarchie des structures politiques que sont les partis politiques et les syndicats québécois, malgré un militantisme de base important.

Pour expliquer ce fait, les auteures posent le problème du rapport des femmes au pouvoir de façon plus globale, sous l'angle de la spécificité et de la différence entre les femmes et les hommes du point de vue des contraintes, des

valeurs et de la culture. Leur analyse s'appuie sur deux hypothèses. La première établit une différence entre les femmes et les hommes dans l'exercice de leur militantisme : « *les femmes font face à des difficultés qui leur sont spécifiques dans l'exercice du militantisme, ce qui expliquerait en partie leur sous-représentation dans les postes de responsabilité, quelles que soient les organisations politiques en cause : partis ou syndicats* » (p. 57). La deuxième hypothèse porte sur une conception différente du militantisme de la part des militantes et des militants : « *Nous postulons en effet qu'il existe une différence selon le sexe quant à la conception du militantisme tant dans les partis politiques que dans les syndicats* » (p. 59). Pour vérifier ces hypothèses, elles ont retenu un échantillon de 148 personnes réparti de la façon suivante : 48 militantes et militants dans les partis provinciaux (P.L.Q. et P.Q.), 52 dans deux centrales syndicales (C.S.N. et C.E.Q.) et 48 dans trois partis municipaux (R.C.M., R.P. de Québec, Action civique LaSalle') (p. 61). L'entretien de type semi-directif réalisé à partir d'une vingtaine de questions ouvertes a permis d'explorer une approche nouvelle de la vie politique et syndicale en donnant la parole aux femmes et aux hommes concernés. Mais l'intérêt de cette étude, qui s'inscrit délibérément dans une perspective féministe (p. 50), porte surtout sur le choix des militantes comme objet d'analyse. En retenant la variable sexe comme variable indépendante, généralement secondarisée dans les études répertoriées, les auteures font preuve d'originalité en problématisant les différences entre les sexes. En effet, l'état de recherches sur le militantisme des femmes (chap. 1) révèle rapidement le petit nombre d'études consacrées aux militantes comme objet d'analyse particulier. Or quelles sont les difficultés spécifiques de ces femmes qui ont choisi la voie de l'engagement militant ? Les luttes féministes, combinées à la présence de comités de condition féminine dans les partis politiques et les milieux syndicaux ainsi que les mesures de redressement, comme le concept d'action positive, ont-elles permis de changer le registre des difficultés que rencontrent les militantes ?

Les résultats de la recherche ont permis de confirmer totalement l'hypothèse voulant que « les hommes et les femmes militent différemment et que cette différence est perceptible de part et d'autre » (p. 220). Ces différences renvoient directement aux difficultés que rencontrent les militantes et révèlent précisément la place qu'occupent les femmes dans la société québécoise. Ces difficultés, tributaires des rôles sociaux sexués, sont de deux ordres : celles reliées aux *fonctions familiales*, qui demeurent sous la responsabilité exclusive des femmes, et celles rattachées au *fonctionnement* même des structures politiques et syndicales. Structures dénoncées par les militantes de la base comme étant *patriarcales* parce que *leurs règles d'exercice ne tiennent pas compte du rôle spécifiquement contraignant que jouent les femmes à l'extérieur de ces structures* et parce qu'elles permettent de reproduire et de renforcer un type de pouvoir masculin qui défavorise les femmes. Rôle difficilement modifiable parce que reconduisant le statu quo et structurant l'organisation et le fonctionnement global de la société. Ainsi, bien peu de choses auraient changé si ce n'est la perception plus valorisante que les femmes ont d'elles-mêmes en tant qu'intervenantes valables dans tous les secteurs de la société (p. 213), ce qui infirme la célèbre étude de Maurice Duverger sur la participation politique des femmes (1955), qui concluait à l'apolitisme de celles-ci. En affirmant que le rôle familial des femmes constitue une contrainte à l'engagement militant (p. 213), les

auteures fondent leur thèse sur « l'organisation sociale de la gestion familiale où la mère continue d'être la figure centrale de la cellule familiale. Nous croyons que l'organisation sociale de la gestion familiale s'est peu adaptée aux modifications apportées dans les divers rôles des femmes et qu'il s'agit trop souvent d'une organisation privée de la gestion familiale » (p. 213). Quant au second ordre de difficultés, qui se situe au niveau des règles de fonctionnement des partis politiques et des syndicats, les critiques les plus virulentes viennent des militantes de la base qui associent le modèle organisationnel politique et syndical à un modèle masculin, voire machiste. Elles dénoncent la lourdeur des structures, les « magouilles », les réseaux masculins qui permettent la cooptation dans des postes stratégiques (p. 213-216). Il est toutefois intéressant de noter que les critiques sont rarement le fait de militantes et de militants qui occupent des postes de responsabilités et que les différences entre les hommes et les femmes ont tendance à s'effacer quand ces personnes occupent des responsabilités plus grandes au sein de leur organisme respectif (p. 214). Les femmes perdraient-elles leur sens critique quand elles gravissent les échelons qui les mènent à une meilleure position dans le processus de prise de décision ? Cette question ne fait pas l'objet d'une analyse spécifique dans *Sexes et militantisme*, mais elle est toutefois soulevée, comme beaucoup d'autres tout aussi pertinentes. Mais d'autres questions s'adressent plus immédiatement aux militantes et aux militants quant à leur perception du type idéal militant, de la non-représentation de femmes dans les postes décisionnels politiques et syndicaux, de l'utilité des comités d'action féminine comme véhicule de conscientisation aux problèmes spécifiques que rencontrent les femmes dans leur milieu de travail et comme vecteur du droit à l'égalité politique réelle pour les femmes et à l'équité sous toutes ses formes, de même qu'à l'accueil qu'elles et qu'ils réservent à l'action positive. Comment réagissent les militantes et militants aux propositions de redressement contenues dans le concept de l'action positive ?

La figure qui ressort de la perception du type idéal militant, du « bon » militant, de la « bonne » militante, est rigoureusement androgyne. Autre fait intéressant, le modèle « sacerdotal » traditionnel qui souhaitait l'engagement total des individus envers la cause est remis en question. Un nouveau modèle de militantisme plus souple et privilégié par l'ensemble des répondantes et des répondants, un modèle qui appelle de nouveaux aménagements permettant un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie publique et, en cela, qui fait écho à une modification des valeurs et du style des Québécoises et des Québécois. La perception de la sous-représentation des femmes est plus aiguë chez les femmes que chez les hommes. Les hommes qui occupent de hautes responsabilités seraient davantage sensibles à ce problème et reconnaîtraient les difficultés spécifiques qui entravent le militantisme des femmes, mais ne seraient pas prêts pour autant à céder la place sous la pression des mesures d'action positive. Cette conception demeure d'ailleurs fort controversée. Par exemple, plusieurs femmes craignent une perte de crédibilité (p. 221) pour celles qui auraient pu bénéficier de ces mesures. Pour les hommes, ces mesures constitueraient un accroc à la démocratie. Euphémisme mal dissimulé ? C'est peut-être le cas si l'on se réfère à l'agacement avoué (p. 218) des hommes devant les revendications des comités d'action féminine. Ceux-ci seraient cependant à l'origine de la conscientisation des femmes au modèle patriarcal que reproduisent les partis politiques et les syndicats et de leurs critiques du

fonctionnement de leur organisation. Les problèmes de discrimination, de sexisme, de harcèlement sexuel que subissent les femmes ont été dénoncés par ces comités, permettant ainsi de sensibiliser les femmes. Ce faisant, l'on peut supposer qu'ils pourraient représenter pour les hommes une menace au statut quo qui les avantage, compte tenu des conséquences de cette conscientisation. En effet, comment interpréter qu'un membre du S.P.G.Q. (Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec) ait qualifié de discriminatoire envers les hommes, en vertu des chartes des droits et libertés, le fait que ces comités de condition féminine soient composés exclusivement de femmes² ? En second lieu, qu'advient-il de l'orientation de ces comités quand la responsabilité première des dossiers de condition féminine est confiée à un homme, comme c'est le cas actuellement au syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (S.F.P.Q.) ? Sans doute peut-on y voir la reconnaissance par les hommes d'un lieu stratégique pour les femmes et qui ne les laisserait pas indifférents. Peut-être le fait de dénoncer les problèmes ne les règle-t-il en rien, et c'est là toute la différence entre la philosophie et la politique. Mais c'est sans doute un premier pas vers la mobilisation et l'action qui devront suivre pour que les femmes qui ont opté pour ce courant d'intervention, c'est-à-dire celui d'intégrer les structures de pouvoir en vue de les changer de l'intérieur, voient se réaliser les objectifs qu'elles se sont elles-mêmes fixés.

Gaétane Corriveau
Département de science politique
Université Laval

Notes

1. P.L.Q. pour Parti libéral du Québec.
P.Q. pour Parti québécois.
C.S.N. pour Confédération des syndicats nationaux.
C.E.Q. pour Centrale des enseignantes et enseignants du Québec.
R.C.M. pour Rassemblement des citoyennes et citoyens de Montréal.
R.P. de Québec pour Rassemblement populaire de Québec.
2. Conversation privée avec une militante ne faisant pas partie de cette étude.

Joyce Gelb : *Feminism and Politics. A Comparative Perspective*. Berkeley, University of California Press, 1989.

Feminism and Politics. A Comparative Perspective présente une analyse comparative des mouvements féministes de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Suède. Privilégiant la période qui s'étend du début des années 60 jusqu'au milieu des années 80, Joyce Gelb s'intéresse plus particulièrement aux tendances égalitaires et autonomistes de ces mouvements. Elle se propose de les examiner à partir de leur dynamique interne et externe. En procédant ainsi, Gelb veut démontrer que les traits distinguant chacun des mouvements féministes britannique, américain et suédois tiennent à des considérations systématiques. Leur configuration respective découlerait des structures poli-